

La boulette gênante du maire RN de Carcassonne, qui a fait condamner un squat à la mauvaise adresse

Déjà empêtré dans la polémique du policier municipal, Christophe Barthès attire encore l'attention sur son action (à ses dépens). Par Romain Herreros



Photo publiée par Christophe Barthès sur son compte Facebook.

Photo publiée par Christophe Barthès sur son compte Facebook. [Politique](#)
12/09/2026 10:47 Actualisé le 12/09/2026 15:34

Christophe Barthès fait (encore) parler de lui. Après la polémique sur les propos racistes tenus par un policier municipal dont il est proche, le maire [Rassemblement national](#) de [Carcassonne](#) (Aude) se retrouve dans une autre affaire embarrassante. Tout commence ce mardi 8 septembre. Sur sa page Facebook, l'édile d'extrême droite (friand des mises en scènes sur les réseaux sociaux) se félicite : « 8ème squat fermé, un de plus cette semaine ! ».

À l'appui, deux clichés montrant des agents municipaux ériger, sous son regard approbateur, un mur pour bloquer l'accès au bâtiment ciblé. Or, le quotidien [L'Indépendant](#) rapporte que l'adresse n'était pas la bonne. Résultat, la mairie RN a attendu que la nuit tombe pour intervenir, aux alentours de 21 heures, pour démolir le mur fraîchement installé, en catimini et sous la

protection de la police municipale.

Vidéo à voir avec ce lien :

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/la-boulette-genante-du-maire-rn-de-carcassonne-qui-a-fait-condamner-un-squat-a-la-mauvaise-adresse_323072.html?utm_source=firefox-newtab-fr-fr

Selon le journal local, il y a eu une erreur sur l'adresse. « *Les services ont muré l'entrée du 21 rue de la République mais il ne s'agissait pas du squat en question* », écrit *L'Indépendant*.

Christophe Barthès, qui n'a pas répondu aux sollicitations du quotidien, a livré une autre version sur Facebook. « *Le propriétaire du squat fermé mardi, Rue de la République souhaite le vendre afin d'en finir définitivement avec ce squat. J'ai donc demandé aux services de le rouvrir afin de lui permettre de le faire visiter aux futurs acquéreurs et aux agences immobilières. Une belle victoire pour la tranquillité de notre centre-ville* », s'est-il félicité.

Sauf que ça ne correspond pas vraiment à ce que le propriétaire a rapporté à *L'Indépendant*. L'intéressé, qui vit dans le Lot-et-Garonne, explique « *avoir halluciné* » quand une connaissance sur place l'a appelé pour l'informer que son immeuble avait été condamné. « *Je n'ai pas du tout été informé par la mairie. J'ai appelé et je leur ai demandé de démuner. Ce qu'ils ont fait rapidement. Ils se seraient trompés. Je n'engagerai pas de poursuite mais je pense quand même qu'ils sont dans l'obligation de prévenir le propriétaire dans ces situations* », a-t-il expliqué.

De son côté la mairie persiste et signe, en affirmant [sur Facebook](#) qu'aucune erreur n'a été commise. À noter que ce n'est pas la première fois que [Christophe Barthès](#), qui était au cœur de la polémique de l'affaire du [policier de Carcassonne](#), attire l'attention depuis son installation à l'Hôtel de Ville au mois de mars, [entre opérations de com'](#) et [intimidation de lycéens](#).

Lire aussi

[Édouard Philippe a-t-il vraiment réclamé quatre mois de vacances s'il est élu en 2027 ?](#)

[En direct sur LCI, Rousseau dénonce la présence en plateau de cet](#)

influenceur d'extrême droite